

Le CCSI est une association qui travaille en faveur des **droits des personnes migrantes**. Il s'engage pour une société qui traite sur pied d'**égalité** toutes les personnes qui la composent et la font vivre, quelle que soit leur **nationalité**.



Que fait le CCSI?

Créé en 1974, le CCSI (Centre de Contact Suisses-Immigrés) travaille en faveur des droits des personnes migrantes à Genève et en Suisse. S'appuyant sur son expérience de terrain, le CCSI promeut une meilleure connaissance des réalités migratoires pour favoriser le développement d'une société plurielle et démocratique.

NOS TROIS NIVEAUX D'ACTION

- Consultations d'aide individuelle pour toute personne migrante vivant dans le canton de Genève.
- Participation à des groupes de réflexion, information, expertise et enseignement sur les questions liées à l'immigration.
- Promotion de changements pour une politique migratoire plus ouverte à Genève et en Suisse.

Notre travail de terrain nourrit nos réflexions et influe sur les positions que nous défendons, de la même manière que les valeurs qui sont les nôtres se reflètent dans notre action au quotidien.

NOS PRINCIPES FONDAMENTAUX

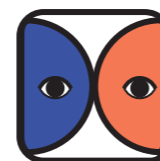


Justice, égalité de traitement et non-discrimination

Le CCSI s'engage dans la défense des droits, pour le respect de l'État de droit et contre l'arbitraire sous toutes ses formes.

Lutte contre les stéréotypes et l'essentialisation

Le CCSI travaille à ce que les personnes ne soient pas enfermées dans des stéréotypes réducteurs, et soient reconnues dans toutes les dimensions qui constituent leur identité.

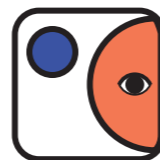
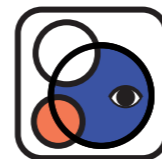


Empathie

Le CCSI garantit à ses usagers et usagères une écoute respectueuse et dénuée de jugement.

Solidarité

Le CCSI promeut une société dans laquelle l'entraide et l'attention aux plus vulnérables sont valorisées, dans le respect de leur autonomie.



Indépendance

Le CCSI n'est lié à aucun parti politique et demeure autonome de toute influence extérieure dans ses prises de positions.

L'action collective au CCSI

RÉGULARISER LES PERSONNES SANS STATUT LÉGAL

Des dizaines de milliers de personnes vivent en Suisse sans permis de séjour. Précarité, vulnérabilité accrue face aux abus (de la part d'employeurs, de logeurs, etc.), difficulté à accéder aux soins ou à défendre leurs droits, le CCSI constate chaque jour sur le terrain les conséquences de l'absence de statut légal. Nous sommes convaincus que l'obtention d'un statut de séjour stable est la seule véritable réponse à cette problématique. La loi ne prévoit toutefois qu'une possibilité très restreinte de sortir de la clandestinité : des permis individuels pour cas de rigueur, accordés au compte-goutte selon une procédure marquée par l'incertitude et l'arbitraire.

Or la présence de ces personnes sur notre territoire – qui vivent, travaillent et élèvent leurs enfants ici depuis de nombreuses années – est une problématique politique dont la reconnaissance exige une solution collective. Par un intense travail de réseau, un effort de sensibilisation, mais aussi par ses prises de position politiques, le CCSI s'engage pour trouver des solutions permettant de régulariser les personnes sans statut légal qui vivent et travaillent en Suisse de manière durable.

UNE VICTOIRE D'ÉTAPE, L'OPÉRATION PYPYRUS

L'opération Papyrus, lancée en 2017 pour une durée de deux ans, est le fruit de quinze années de lutte et de six ans de travaux préparatoires auxquels le CCSI a participé de manière active. Ce projet pilote, négocié avec les autorités cantonales et fédérales, est un exemple de solution pragmatique : en fixant des critères clairs et objectifs, une procédure simple et rapide, et des mesures d'accompagnement sur le marché du travail, l'opération Papyrus a permis à plusieurs milliers de personnes de régulariser leur situation. Cette opération montre que grâce à une volonté politique et à la très forte implication des associations de terrain comme le CCSI, il existe des solutions pour sortir de l'impasse.

Défendre les droits des personnes migrantes

Le CCSI travaille sur le plan collectif et politique pour défendre les droits des personnes migrantes à Genève. En parallèle, les consultations du CCSI offrent un accompagnement individuel dans divers domaines : démarches liées à la scolarisation et à l'accès aux soins pour les familles sans statut légal, accompagnement juridique pour des procédures liées aux permis de séjour, ou encore soutien pour des démarches liées aux assurances sociales.

Les personnes migrantes qui s'adressent au CCSI sont souvent victimes de multiples discriminations : non-respect des droits, obstacles administratifs, abus de la part de logeurs ou d'employeurs, accès limité aux prestations de santé et des assurances sociales, etc. Le CCSI leur offre un soutien social et juridique.

Près de 70 % des usagers·ères du CCSI sont sans statut légal

Les femmes représentent plus de 75 % des titulaires de dossiers au CCSI

Les démarches administratives que les personnes doivent entreprendre ne cessent de se complexifier, et les autorités demandent toujours davantage de pièces justificatives. Face à cette situation, le soutien d'une association comme le CCSI est souvent indispensable.

Le CCSI reçoit plus de 8 000 sollicitations par an dans sa permanence d'accueil et d'information

L'insécurité et l'instabilité liées à l'absence de permis de séjour maintiennent les familles sans statut légal que nous suivons dans une précarité importante : difficulté à assurer un nombre suffisant d'heures de travail, salaires souvent très bas, logements inaccessibles et trop chers. Le CCSI leur offre un accompagnement social essentiel.

Les usagers·ères du CCSI proviennent en majorité d'Amérique latine, d'Europe et des Philippines

Le CCSI suit chaque année plus de 1600 dossiers individuels en consultation

Chiffres 2017



DROITS DES ENFANTS

Le CCSI s'engage pour que tous les enfants résidant à Genève, quel que soit leur statut légal ou celui de leurs parents, puissent jouir des mêmes droits. Dans le cadre de ses consultations et de son travail de réseau, le CCSI œuvre pour que ces enfants puissent accéder à l'éducation, aux soins, à une alimentation saine et au logement.



DROITS DES FEMMES

Les femmes migrantes subissent souvent des discriminations multiples – en tant que femmes, travailleuses et migrantes – qui génèrent diverses dépendances. Pour que leurs droits soient respectés, le CCSI s'attache à faire reconnaître leur vulnérabilité spécifique et leur offre un soutien dans divers domaines : soutien social, soutien à la parentalité et accompagnement juridique en matière d'assurances sociales et de permis de séjour.



DROIT AUX SOINS DE SANTÉ

La santé est un bien commun fondamental, et les soins devraient être accessibles à toute personne résidant en Suisse. Le CCSI aide les personnes migrantes à faire valoir leurs droits dans ce domaine en offrant un accompagnement individuel pour des démarches administratives, et œuvre en réseau avec d'autres organisations pour mettre fin aux discriminations auxquelles elles sont confrontées.



DROIT À LA VIE DE FAMILLE

Pour le CCSI, toute personne devrait avoir le droit de vivre avec sa famille. Ce droit, reconnu par la Convention européenne des droits de l'homme, est souvent mis à mal par les obstacles légaux que rencontrent les personnes migrantes pour obtenir le regroupement familial en Suisse. En accompagnant les familles dans leurs démarches juridiques, le CCSI agit pour que le droit à la vie de famille soit reconnu et appliqué dans les faits pour les personnes migrantes.

Soutenir le CCSI

Vous êtes convaincu·e que l'intégration passe aussi par le respect des droits des personnes migrantes ? Vous voulez appuyer notre action de terrain en matière de défense des droits ? Vous souhaitez soutenir une association engagée et reconnue pour son expertise en matière de migration ?

Pour financer nos activités, renforcer notre légitimité et garantir notre indépendance, nous avons besoin de vous !

IL Y A PLUSIEURS MANIÈRES DE NOUS SOUTENIR

- En devenant membre du CCSI**
Vous souhaitez apporter un soutien régulier au CCSI et renforcer son action politique en faveur des personnes migrantes.
- En faisant un don au CCSI**
Vous souhaitez soutenir l'ensemble des activités du CCSI de manière ponctuelle ou régulière, et nous laisser choisir l'affectation des dons selon les besoins des personnes migrantes que nous défendons.
- En soutenant un de nos projets**
Vous souhaitez soutenir un projet spécifique du CCSI. Nous vous assurons que votre don financera des activités en lien direct avec le projet de votre choix.
- En faisant un legs**
Vous souhaitez continuer à soutenir notre action au-delà de votre vie et contribuer à la défense des personnes migrantes dans la durée.



Rendez-vous sur www.ccsi.ch ou contactez-nous !

Centre de Contact Suisses-Immigrés Genève (CCSI)

25, Route des Acacias – 1227 Les Acacias/Genève

022 304 48 60 admin@ccsi.ch

CCP 11-21188-7

IBAN CH90 0900 0000 1202 1188 7